



LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL AGRICOLE (CAPa) « MÉTIERS DE L'AGRICULTURE », SPÉCIALITÉ HORTICULTURE

PUBLICS

Demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle

PRÉREQUIS

Maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtriser les bases mathématiques, bonne condition physique recommandée

MODALITÉS DE LA FORMATION

En alternance (1 semaine théorie au CFA et 3 semaines en entreprise d'accueil) – présentiel

DURÉE : 2 ans

OBJECTIFS

- UCG1 : agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- UCG2 : mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- UCG3 : interagir avec son environnement social
- UCP1 : réaliser des travaux sur les végétaux
- UCP2 : réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- UCP3 : effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- UCARE : arboriculture

CONTENU

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif
- Réaliser des observations et des interventions sur le végétal
- Réaliser la mise en place des végétaux
- Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production
- Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement
- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation
- Récolter des produits et tailler des arbres fruitiers

CONTRÔLE DES ACQUIS

Entretiens explicites

COÛT : gratuit